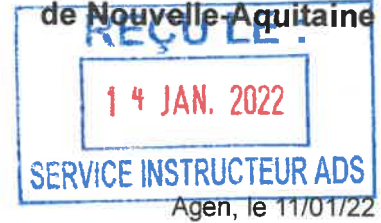




**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Nouvelle-Aquitaine**



Affaire suivie par :

**Sophie MOUREAU**

Technicienne des bâtiments de France

Tél : 05 53 47 08 42

Mél : udap.lot-et-garonne@culture.gouv.fr

Le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne

à

**ALBRET COMMUNAUTÉ**  
Service urbanisme

Centre Haussmann  
10 Place Aristide Briand  
47600 NERAC

**Référence** : Urbanisme et Aménagement du territoire\Documents d'urbanisme\Albret communauté

**Objet** : LAMONTJOIE – Mise en compatibilité PLU – aménagement zone d'activité de Lacablanque 2022 01 10

Ce projet de zone, se situe en dehors des abords de monuments historiques ou de site.

Il se situe dans un espace rural de très grande qualité. C'est pourquoi un soin tout particulier doit être apporté pour permettre une bonne intégration des constructions, en prévoyant :

- De conserver tel que dans le PLU actuel, l'espace de bois classé, le long de la Route départementale N° 931. Cet aménagement paysager comprendra des plantations d'arbres de hautes tiges et basses tiges d'essences locales.

- De rechercher à proposer une architecture de qualité.

- D'éloigner les constructions de la limite du lotissement pavillonnaire (notamment pour les lots 1 et 2), afin de limiter un impact visuel et sonore.

Le chef de l'unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine  
Architecte des Bâtiments de France



Philippe GONZALÈS

**Copie pour information :**

DDT – service Urbanisme et habitat  
Monsieur le Maire de Lamontjoie